



Mise à jour paie et cotisations 2025

Intégrer les nouveautés dans vos pratiques en matière de paie.

OBJECTIFS :

1/ Se tenir à jour des réformes et des évolutions législatives et réglementaires ayant un impact sur la paie

2/ Evaluer l'incidence pratique de ces modifications sur la paie et les cotisations/contributions

3/ Intégrer les nouvelles tendances et les évolutions de la jurisprudence

PUBLIC :

Gestionnaire, responsable paie ou du personnel soucieux (ses) de se mettre à jour



Durée : 1 jour
(7 heures)



Tarif : Consulter notre calendrier

PREREQUIS :

Base de la paie.

PROGRAMME :

Accueil / Tour de table (0,25h).

Point sur les nouvelles valeurs des cotisations et contributions au 1er janvier 2025 (1,5h) :

- Les cotisations de sécurité sociale, chômage,
- La retraite complémentaire,
- Plafond sécurité sociale,
- Salaires et cotisations sociales des apprentis et des contrats de professionnalisation,
- Forfait social,
- La réduction générale des cotisations sociales (réductions Fillon),
- Prélèvement à la source : les points de vigilance,
- Contribution formation.

Autres nouvelles valeurs et dispositions emportant des incidences en paie (1,5h) :

- Saisie sur salaire,
- Frais professionnels,
- Avantage en nature,
- Hausse du SMIC et ses conséquences,
- Avantage servis par le CSE au titre des activités sociales et culturelles,
- Régime social des chèques vacances.

Réforme et évolutions législatives (1h).

Retour sur les arrêts de jurisprudence 2024 (2,5h).

Clôture (0,25h).

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, remise d'un support pédagogique.

Modalité d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée l'issue de la formation.



CONTACT ET INSCRIPTIONS :

Christiane ENGELSTEIN

formation@sseti.fr • 03 87 74 34 19

sseti

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR